

A l'attention de Anne Souyris Pinoit
Commune de Malakoff

A Paris le 15 septembre 2026

Votre contact : Anthony Rodriguez

Mme Souyris Pinoit,

Vous avez consulté Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels dans le cadre de votre demande de financement, et je vous en remercie.

Résolument tourné vers le financement de l'économie réelle, le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit comme un partenaire durable des acteurs économiques territoriaux. Dans cet esprit, j'aurai le plaisir de vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Aussi, vous trouverez ci-jointe une proposition indicative de conditions financières.

Si celle-ci vous agréée, il suffit de me la renvoyer signée avec la mention « bon pour accord ». A réception, je solliciterai l'avis de mon Comité des Engagements afin de vous faire parvenir une offre de crédit ferme et définitive dans les meilleurs délais.

Je reste à votre disposition et celle de votre équipe pour tout renseignement complémentaire et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Anthony Rodriguez

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis CS 96 856

35760 Saint-Grégoire

T. 02 99 29 92 00

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 183 987 450 euros, banque et courtage d'assurances. N° ORIAS : 07 026 594

RCS BREST 378 398 911. Siège social : Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon.

www.arka-banque-ei.com

Proposition 1
Conditions financières

Date limite de validité de la proposition	21/09/2026
Montant maximum du Financement	3 500 000 €
Offre	Standard
Date de départ	Au plus tard 31/10/2026
Durée	25 ans à compter du 31/10/2026
Périodicité d'amortissement du capital	Trimestrielle
Amortissement	Linéaire
Taux d'intérêts (annuel)	Taux variable : E3M + 0,9 %, floor à 0 sur l'index A titre indicatif : E3M en date du 14/09/2026 = 2,65 %
Total des intérêts***	1 604 453,34 €
Commission d'engagement	0,1 %
Base de calcul des intérêts	Exact/360

Autres conditions

Versement des fonds	Versement au plus tard 31/10/2026
Remboursement anticipé volontaire	Possible à chaque date d'échéance : - Sans faculté de réemprunter - Indemnité forfaitaire correspondant à 3% du capital restant dû - Préavis minimum : 1 mois
Autres conditions particulières	Usuelles pour ce type de financement Option de passage à taux fixe
Suretés et garanties	

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis CS 96 856

35760 Saint-Grégoire

T. 02 99 29 92 00

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 183 987 450 euros, banque et courtage d'assurances. N° ORIAS : 07 026 594

RCS BREST 378 398 911. Siège social : Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon.

www.arkea-banque-ei.com

Les termes et conditions indiqués dans le présent document sont indicatifs et ne constituent pas un engagement définitif de la part d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Ils ne limitent pas le droit de la banque à amender ceux-ci pendant le processus ultérieur de négociation et de finalisation.

Chaque proposition indicative ci-dessus est valable jusqu'à sa date de validité telle que stipulée dans le tableau correspondant. Passé cette date, la proposition indicative considérée ne pourra plus être acceptée.

Passé la plus tardive des dates de validité des propositions indicatives ci-dessus, à défaut d'acceptation de votre part sur l'une ou l'autre de ces proposition conformément aux modalités indiquées ci-dessus (au plus tard à la date limite de validité de la proposition retenue), les présentes seront automatiquement et de plein droit caduques.

En cas d'hypothèque, l'Emprunteur s'engage à communiquer au Prêteur une attestation d'assurance multirisque couvrant le bien immobilier objet de l'hypothèque susvisée, et émanant de la compagnie d'assurance concernée. L'attestation devra être remise au Prêteur annuellement, dans les 15 (quinze) jours calendaires de la date anniversaire du contrat d'assurance considéré

** A tout moment, si la somme « index de référence + marge applicable » est inférieure à zéro (0), elle sera réputée égale à zéro (0), le taux d'intérêt ne pouvant en conséquence à aucun moment être inférieur à 0%.*

*** Simulation de tableau d'amortissement jointe en annexe des présentes, à titre strictement illustratif sur la base des hypothèses suivantes : (i) déblocage intégral des fonds en une seule fois à la Date de Déblocage, (ii) absence de remboursement anticipé, (iii) pour un concours (pour partie) à taux variable : index de référence maintenu(s) à son(leur)taux en vigueur à la date des présentes.*

**** Communiqué à titre indicatif sur la base des hypothèses prises lors de la simulation de l'offre.*

Pour La commune de Malakoff

Représenté par

Signature précédée de la date et de la mention manuscrite « Bon pour accord sur la proposition n°[-] »